

1) Situation des services

A l'issue du mouvement intra académique, de l'affectation d'une détachée, de l'affectation d'un collègue en situation de handicap et de l'affectation des 2 derniers TZR de l'académie pour la catégorie co-psy, ce sont plus de 30 équivalents temps plein qui sont vacants (ce chiffre ne tient pas compte des congés maternité et autres congés). La situation est particulièrement difficile pour des « petits » CIO : Issoudun où sur 4 postes de copsy, 3 sont vacants ainsi que le poste de DCIO, à Romorantin 3 postes de co-psy sur 4 sont vacants, à Montargis ce sont 4 postes sur 6 restés vacants. L'affectation des contractuels a été cette année encore très problématique et variable d'un département à l'autre : le Snes ne cesse de demander la tenue de la Commission Consultative Paritaire des contractuels afin que leur affectation se fasse dans la transparence et dans le respect de règles connues de tous.

2) Labellisation

Suite à la dernière commission « labellisation » du 2 juillet ce sont 2 nouveaux CIO qui entrent dans le processus de labellisation : Vendôme et Romorantin. A ce jour les CIO de Dreux, Chartres, Blois, Bourges, Vierzon, St Amand, Montargis, Gien, Loches et Amboise ne sont pas dans un réseau labellisé. Pour certains, le processus est en cours. Dans le Cher, les collègues ont eu accès à une ébauche de convention et ont fait des propositions de modifications.

La prochaine commission qui devait avoir lieu le 13 septembre a été transformée en commission « orientation et décrochage scolaire ».

3) Etats Généraux du 2d degré oragnisés par le SNES, le SNEP et le SNUEP

Courant septembre, le SNES appelle tous les personnels à se réunir dans les établissements et à rédiger des cahiers de revendications. Dans la 1^{ère} quinzaine d'octobre, des réunions départementales ou académiques feront la synthèse des propositions remontées des établissements. Jeudi 25 octobre 2012 : une journée de synthèse nationale des cahiers de revendications sera

organisée au Théâtre du Gymnase. Il est important que les co-psy/dcio prennent une part active dans ces états généraux notamment dans les établissements scolaires afin de faire état de la situation des CIO et des co-psy notamment concernant les conséquences du processus de labellisation et de porter nos revendications en matière de recrutement et de défense de nos missions.

4) Dates importantes

- Réunion des Responsables académiques de la catégorie copsy/dcio : les 4 et 5 octobre
- Stage syndical académique copsy/dcio : **mardi 16 octobre à Blois** (nouvelle bourse du travail). Cette réunion est ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués (convocation ci jointe)
- Stage syndical organisé par la FSU « orientation scolaire/ orientation des adultes : des différences importantes » animé par C Remermier et une représentante du Snu pôle emploi de la FSU : **mardi 20 novembre à Orléans** (les modalités d'organisation seront transmises ultérieurement).